



Brève description du Forum Citoyen pour la réforme de la justice

Entre 2001/2003 : La création de la parole citoyenne

En 2001, 3 organisations de droits humains, le Centre Oecuménique des Droits de l'Homme (CEDH), Haïti Solidarité Internationale (HSI) et la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (JILAP), nées de la résistance à l'oppression à l'époque des Duvalier et du Coup d'Etat et ayant déjà mené des actions conjointes de défense des droits humains, ont fondé le «Comité Coordonnateur du Forum Citoyen», avec l'appui du PNUD.

L'objectif du Comité et du PNUD, réunis au sein d'un espace appelé Forum Citoyen pour la Réforme de la Justice, conçu comme un espace de dialogue et de proposition, est de permettre à la société civile organisée de participer à la conception de la politique de la nation en matière de justice, de renforcer la démocratisation des institutions politiques impliquées dans la réforme, de promouvoir la modernisation de l'Etat et notamment de la justice.

Fin 2001, le Comité et le PNUD ont défini un cadre méthodologique pour la participation citoyenne, au travers de consultations des organisations de la société civile (droits humains, syndicats & paysans, acteurs judiciaires, partis politiques, presse, intellectuels & groupes de réflexion). Depuis lors, plus de 300 rencontres ont eu lieu, ayant réuni 2000 organisations civiles et 20 000 citoyens engagés dans la quête de justice.

Ces rencontres ont permis de :

- Etablir le système de valeurs du Forum Citoyen: 1) la dignité de la personne humaine est la valeur fondamentale sur laquelle doit s'édifier la réforme de la justice; 2) la réforme de la justice est structurelle, elle participe de la réforme de l'Etat et de ses pratiques; 3) le citoyen est l'acteur principal du système de justice, la méthodologie de la réforme doit donc être participative - *2^e Forum, 2002*.
- Réaliser un diagnostic participatif des dysfonctionnements de la justice, qualifiée d'excluante, formaliste, bureaucratique et arbitraire et de définir les objectifs de la réforme de la justice (accessibilité à tous, transparence et efficacité, indépendance et respect des personnes) - *3^e Forum, 2003*.
- Systématiser les dysfonctionnements de la justice en cinq problèmes-clé, auxquels les Forums suivants chercheront à apporter des réponses - *4^e Forum, 2003* :
 - 1) Le pouvoir judiciaire est dépendant des autres pouvoirs ;
 - 2) L'enquête est souvent déficiente et n'aboutit à aucun résultat ;
 - 3) L'Etat n'assure pas l'accès des justiciables à l'aide juridique;
 - 4) La justice est corrompue ;
 - 5) La justice n'est pas proche des citoyens. Elle est inaccessible.

Entre 2004/2005 : L'expression des propositions citoyennes de réforme de la justice

De 2004 à juin 2006 ont été organisés trois cycles de consultation visant à recueillir les vécus citoyens et les propositions de réforme relatifs à l'indépendance du pouvoir judiciaire (*5^e Forum, juillet 2004*), à la réforme de la procédure pénale (*6^e Forum, avril 2005*), à la définition d'un système d'aide juridique efficace (*7^e Forum, novembre 2005*).



Au cours de 2006 : L'intervention citoyenne dans le débat sur la réforme de la justice

Les activités portent sur le plaidoyer des propositions de réforme et en faveur d'un processus de réforme inclusif, notamment via le *Pacte pour la Réforme de la Justice*. Le Comité Coordonnateur recherche l'adhésion des organisations de la société civile à ce Pacte, afin de faire pression sur les parlementaires, pour qu'ils ouvrent le débat sur la réforme structurelle de la justice (comme réforme de l'Etat), et qui adoptent un agenda public et une méthodologie participative garantissant l'expression des acteurs de la réforme.

Des conférences de presse, émissions de radio & télévision, réunions avec des organisations de la société civile ont été réalisées au sujet du Pacte et **un Forum Citoyen Extraordinaire est en préparation sur le thème de « La participation citoyenne à l'élaboration de la norme et de la politique de la nation en matière de justice », à l'attention des nouveaux élus au pouvoir, (16 & 17 novembre 2006)**. Dans ce cadre, le Forum Citoyen a récemment (août 2006) initié une collaboration active avec le Cabinet du nouveau Ministre de la Justice et négocie les conditions d'un partenariat avec le Parlement.

Le site du Forum Citoyen a été créé et est régulièrement actualisé : www.forumcitoyen.org.ht

A partir de 2007: La participation effective des citoyens à la réforme de la justice

Le Forum Citoyen entend être un appui essentiel au renforcement de la gouvernance démocratique dans le domaine de la réforme de la justice.

La réforme de la justice est l'un des piliers de la réforme de l'Etat et de la mise en place des nouvelles institutions démocratiques et est une priorité pour l'Etat et les Nations-Unies.

Dans ce cadre, le Forum Citoyen contribuera à mettre en place des espaces de dialogue au sein de chaque institution de l'Etat en charge de la réforme (Ministère de la Justice, Primature, Parlement), en travaillant notamment avec le Ministre chargé des relations avec le Parlement et les Commissions permanentes Justice des deux chambres du Corps Législatif.

En parallèle, le Forum Citoyen renforcera l'accès des citoyens à l'information sur le fonctionnement de l'Etat, notamment de la Justice et sur les travaux parlementaires, via des émissions de radio ouvertes au débat public et grâce à de nombreuses rencontres avec tous les secteurs de la société civile, les organisations de base et les élus locaux.

*** **